



Retour des dossiers :

- Sur le site : [Inscription écoles](#)
- En mairie service scolaire

Cadre réservé à l'administration

N° de Famille :

Complet	Non complet				
Maternelle	PS	MS	GS		
Elémentaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE POUR 2024 / 2025

Enfant

Nom et prénom : _____ Date d'entrée : _____

Date de naissance : _____ Ecole précédente : _____

Lieu de naissance : _____ Classe précédente : _____ Crèche _____

Sexe : F M Maternelle : PS MS GS

Nationalité : Élémentaire : CP CE1 CE2

CM1 CM2

Responsables légaux de l'enfant

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Adresse mail		
Situation familiale	Célibataire Divorcé(e) Concubin(e) Pacs Marié(e) Veuf(ve) Séparé(e) de fait Garde alternée	Célibataire Divorcé(e) Concubin(e) Pacs Marié(e) Veuf(ve) Séparé(e) de fait Garde alternée

Frère(s) et sœur(s)

Nom et prénom	Date de naissance	École	Niveau

Fait à

le

Je soussigné(e) _____ déclare
authentiques les informations données ci-dessus, et autorise la commune de
Vauhallan à les conserver durant la scolarité de mon enfant.

MENTIONS LEGALES

La Commune de Vauhallan vous informe que les données personnelles recueillies à l'occasion du dépôt du dossier de pré-inscription Scolaire de votre enfant font l'objet d'un traitement automatisé destiné à la Direction Éducation Jeunesse et aux directions des écoles.

Ces données, collectées dans le cadre d'une obligation légale qui incombe au Maire de Vauhallan responsable du traitement, sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et régulièrement mises à jour sur le site scolaire. Elles sont utilisées pour permettre l'inscription de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, et à des fins d'évaluation des politiques publiques concernées (politique éducative, rythmes scolaires...). Les données pourront être rendues anonymes à des fins statistiques.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, de demander leur suppression si elles ne correspondent plus aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.